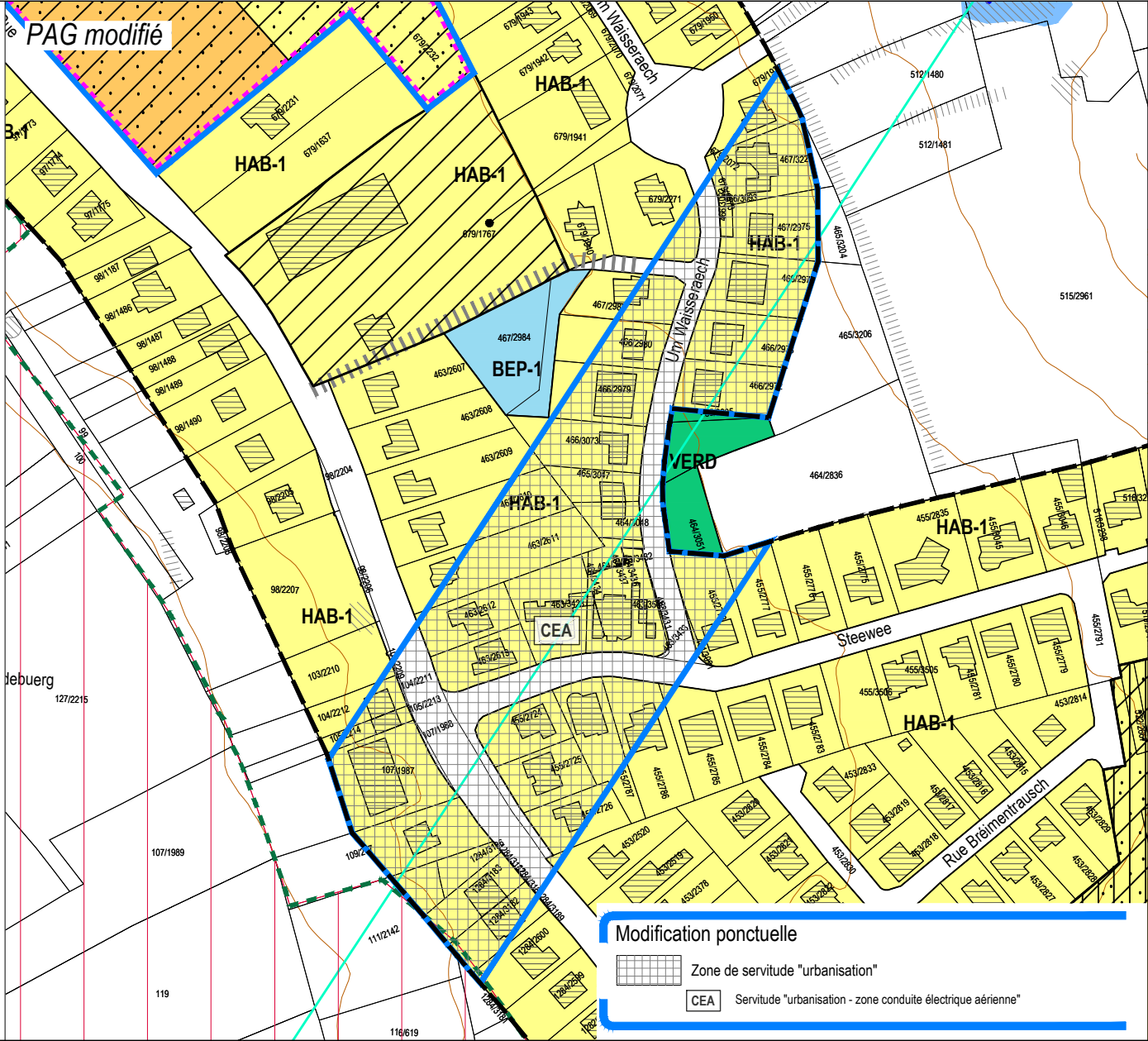
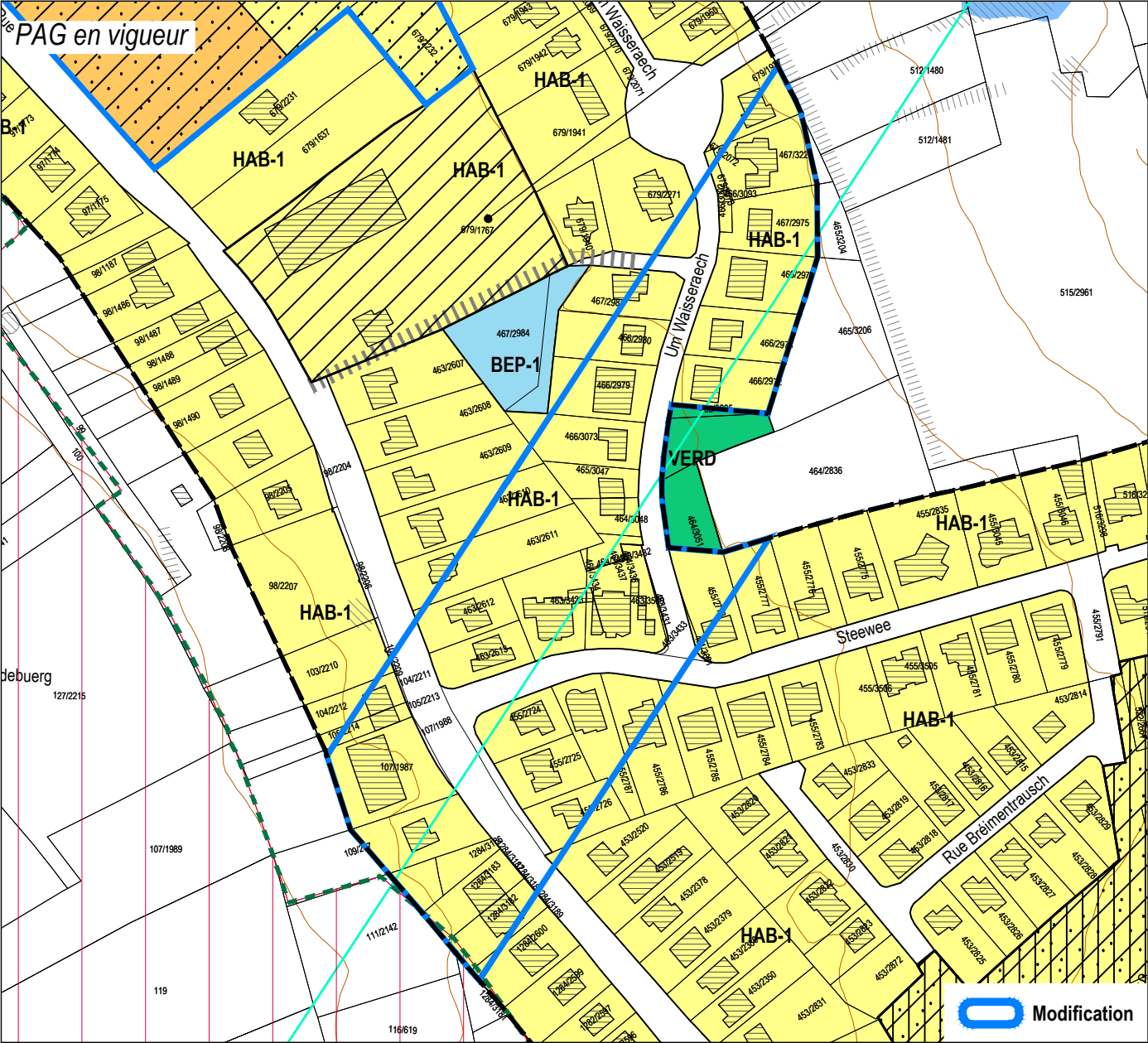




Légende du PAG en vigueur

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-c2	Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u	Zone mixte urbaine	ECO-r	Zone d'activités économiques régionale
MIX-v	Zone mixte villageoise	ECO-n	Zone d'activités économiques nationale
MIX-r	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-RE	Zone spéciale - Rue d'Esch
BEP-1	Zone de bâtiments et équipements publics - type 1	SPEC-MK	Zone spéciale - Minett-Kompost
REC	Zone de sport et de loisirs	SPEC-S	Zone spéciale - station service
REC-pm	Zone de sport et de loisirs - Parc Molter	SPEC-F	Zone spéciale Foetz

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Dénomination de la ou des zones
COS max.	CUS max.
min.	min.
CSS max.	DL max.
min.	min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole
FOR	Zone forestière

Zones superposées

PAP	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur à titre indicatif
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	
Zone d'aménagement différé	
Couloir pour projets routiers	
Couloir pour projets de mobilité douce	
Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées	
Secteur protégé de type "environnement construit" - C	
Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N	
Zone de bruit ≥ 70dB(A)	

PARC	Zone de parc public
VERD	Zone de verdure

Zone de servitude "urbanisation"	
AB	Servitude "urbanisation - anti-bruit"
CE	Servitude "urbanisation - cours d'eau"
EN	Servitude "urbanisation - éléments naturels"
IP	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
IP-1	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
B	Servitude "urbanisation - bois"
ZT	Servitude "urbanisation - zone tampon"
ZH	Servitude "urbanisation - zone humide"
CEA	Servitude "urbanisation - zone conduite électrique aérienne"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Plans directeurs sectoriels - PDS	Immeubles et objets classés monuments nationaux
PDS Paysages (PSP):	Coupsures vertes (CV) - Zones vertes interurbaines (ZVI)
PDS Transports (PST):	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire
PDS Zones d'activités économiques (PSAE):	à la gestion de l'eau
Zones d'activités économiques existantes et projetées	Zone inondable - HQ10
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Zone inondable - HQ100
Zone protégée d'intérêt national - déclarée	Zone inondable - HQ extrême
Zone protégée d'intérêt national - à déclarer	
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones habitats"	
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale"	

Autres (à titre indicatif)

Biotope protégés (relevé non exhaustif)	Conduites électriques aériennes
Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif)	Réseau du SES
Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) relevé non exhaustif	Cours d'eau / Eaux stagnantes
Cimetière	Courbes de niveau, équidistance 5 m
Limite de la commune	Autoroute

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016